

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs,

La fin de l'année approche et avec elle, l'heure des premiers bilans. Et quels que soient les sujets, une ligne directrice se dégage dans la politique ministérielle : se défausser sur les personnels sommés d'assumer les défaillances de l'État.

La lutte contre le harcèlement scolaire ne peut se faire à coup d'injonction et de coups de communication. Le ministère entend communiquer sur son action dans ce domaine en développant le programme pHARe. Ce dernier, qui ne fait l'objet d'aucune note de service ou circulaire nationale, se développe au rythme de parutions sur la toile. Cette communication aboutit d'abord à dévaloriser, aux yeux des citoyens, l'engagement des personnels sur ce sujet. Elle laisse à croire que le programme pHARe viendrait corriger l'inaction et les errances des personnels en la matière. Dans le département, ce programme entre, depuis cette rentrée, dans une nouvelle phase auprès des équipes dans les écoles. Il leur est fait injonction de signer une charte comportant six engagements. Une telle injonction de signer relève de la négation du consentement libre et éclairé. C'est d'autant plus étrange que nombre d'engagements sont inscrits dans le code de l'éducation et ne relèvent pas d'un engagement individuel ou d'équipe mais d'obligations s'imposant à tous. Pour la FSU-SNUipp, cette signature de charte relève avant tout d'une opération de communication qui n'a pas lieu d'être. La question du harcèlement scolaire mérite mieux que ce genre de pratiques politiciennes.

Mais quel rapport avec un CSA SD d'ajustement de carte scolaire. La prévention du harcèlement scolaire souffre d'un manque évident de personnels pour enseigner et éduquer. Que se passe-t-il dans des classes surchargées ? Combien d'écoles sont sans infirmière, sans médecin scolaire, sans psychologue de l'éducation nationale ? Les personnels se trouvent souvent démunis, faute de moyens, de temps et d'un cap clair en la matière. Le harcèlement scolaire est un fléau qui nécessite la mobilisation de toute la communauté éducative et bien au-delà de toute la société : les géants des réseaux sociaux ne sauraient passer à travers les mailles du filet de leur immense responsabilité en matière de cyberharcèlement.

Le Pacte, à marche forcée

Sans aucun cadre officiel le recteur, vous, monsieur le directeur académique et IEN avez incité à mettre en place le Pacte enseignant dans les écoles. Ces injonctions retombent inmanquablement sur les directrices et directeurs d'école qui doivent répartir entre les différents PE volontaires la « dotation pacte » pour leur école. Des pressions commencent à se faire sentir pour répondre à la commande ministérielle à grand renfort de communication : un flyer vantant les « mérites » du Pacte a dû être distribué à tous les personnels enseignants de l'école. Jamais une telle demande n'avait encore existé.

Ce nouveau dispositif se met en place à marche forcée contre la volonté d'une profession qui ne souhaite pas travailler « plus » pour gagner « plus » mais être revalorisée pour toutes les heures engagées dans leur mission au quotidien. Partout les équipes pointent la désorganisation de l'école en termes de travail collectif. Le Pacte ne fera qu'accentuer les inégalités entre les personnels en particulier pour les femmes et les personnels en situation de handicap. C'est le cheval de Troie de l'éclatement de nos statuts passant de statuts nationaux à un système de contrats individualisés passés avec la hiérarchie.

La FSU-SNUipp appelle les PE à ne pas s'engager dans le Pacte et soutiendra les directrices et directeurs qui subiraient des pressions pour le mettre en œuvre. Elle continue d'exiger une véritable revalorisation de 300 euros nets sous forme de point d'indice pour répondre à la baisse continue de pouvoir d'achat des personnels et mobilisera en ce sens dès la rentrée.

Et voici, les dernières annonces du président de la République : ouvrir les écoles et les collèges de 8h à 18h, réduire les grandes vacances... L'école est-elle mise en avant parce qu'elle est le seul service public encore présent dans tous les territoires ? Or l'École ne peut tout et ne peut pas résoudre tous les problèmes de la société. Ce qui est sûr, c'est qu'on ne fait pas assez pour les élèves et les familles en difficultés financières et notamment pour la question des vacances. Pourquoi ces élèves ne pourraient pas partir ? Il existe une vraie inégalité, notamment en Seine-Saint-Denis, pour les enfants qui ne peuvent pas pratiquer d'activités culturelles, sportives ou découvrir d'autres régions de France, d'autres milieux. Il faut donner les moyens aux structures associatives, aux structures qui organisent des séjours pour offrir de « vraies » vacances à ces enfants-là.

L'Éducation nationale ne va pas bien, c'est le moins que l'on puisse dire ! Preuve supplémentaire incontestable : loin de l'embellie annoncée par le Ministère, les premiers chiffres des admissibles aux concours de recrutement pour la session 2023 confirment partout l'enracinement de la crise de recrutement. Dans notre académie, le nombre d'admissibles est inférieur au nombre de postes ouverts ! Le « choc d'attractivité » promis par le ministre l'an dernier n'a manifestement pas eu lieu !

Pour la FSU 93, il y a urgence à agir !

La dotation de 0 poste pour notre département ne donne aucune marge pour donner enfin les moyens nécessaires aux élèves de ce département de construire leurs apprentissages. Les ouvertures nécessaires ne peuvent avoir lieu qu'au prix de fermeture, le non remplacement pèse durablement sur les apprentissages des élèves et la santé des équipes. Le ministère veut faire peser cette responsabilité sur les enseignant-es. Il affiche partout le nombre d'heures non assurées sans rien distinguer : absences de longue durée, absences de courte durée, absences pour raisons institutionnelles... En instrumentalisant ces chiffres, le gouvernement entretient le cliché du professeur absent, habile et néanmoins inadmissible moyen de rendre les personnels responsables d'une carence de l'État.

Cette situation n'a pas l'air d'inquiéter le ministre qui affirme que dans les écoles primaires, « ce n'est pas grave, les élèves sont accueillis ». Alors oui les enseignant-es répartissent les élèves de leurs collègues absent-es non remplacé-es dans le fond de leur classe, oui ça désorganise toute l'école et non, il n'y a pas de continuité du service public ces jours-là parce que ce n'est pas possible d'organiser les apprentissages dans ces conditions !

Plutôt que ce bricolage institutionnel, investir dans le service public de l'éducation nationale devrait être une priorité absolue en particulier dans un territoire comme la nôtre.

Les parents des élèves sont eux aussi inquiets de la dégradation du service public d'éducation, et s'organisent légitimement pour exiger une scolarité dans de meilleures conditions pour leurs enfants. Pourtant, on criminalise leur engagement en demandant aux directions d'école d'empêcher ses mouvements de mobilisation voir même de les dénoncer. Les parents ne sont pas nos ennemis !

Face à nos demandes, on nous a souvent répondu qu'il fallait normaliser la Seine-Saint-Denis.

Nous partageons cette ambition et exigeons pour le département le plus pauvre de France métropolitaine les moyens nécessaires pour nos élèves permettant l'abaissement des tous les effectifs, la mise en œuvre d'une formation de qualité pour les enseignant-es, la reconstruction du RASED, des plus de maitres que de classe, l'abondement de la brigade départementale. Ce n'est pas plus d'école mais mieux d'école qu'il faut pour les élèves de ce territoire.

Pour la FSU 93 c'est de l'avenir de la jeunesse de ce département dont il s'agit.

Nous vous remercions de votre attention